

Nantes, le 27 avril 2020

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Atlantique Vendée s'est réuni le vendredi 24 avril 2020 pour examiner la situation des comptes intermédiaires au 31 mars 2020.

### Un premier trimestre qui bénéficie d'une dynamique commerciale forte des deux premiers mois de l'année.

Ce début d'année 2020 a été marqué par une activité commerciale soutenue en termes de conquête avec 12 000 nouveaux clients et en termes de collecte avec une croissance de l'épargne bancaire de 190 millions d'euros, soit +1,2% depuis décembre 2019, mais également sur les crédits avec 960 millions d'euros de crédits réalisés.

La fin du trimestre a aussi été marquée par un ralentissement de la production crédits en raison des mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Sur un an, l'encours crédits progresse de 1,5 milliards d'euros pour atteindre 18,3 milliards d'euros porté par la dynamique des crédits habitat supérieure à 9%. La collecte globale atteint 23,8 milliards d'euros en progression de 1 milliard d'euros sur un an, une performance solide, tout en prenant en compte la correction des marchés financiers de cette fin de trimestre impactant les valeurs mobilières.

### Résultats

Les comptes consolidés du Crédit Agricole Atlantique Vendée arrêtés au 31 mars 2020 intègrent les sociétés SAS CAAVIP et SAS SQHAV (Square Habitat Atlantique Vendée), ce qui n'est pas le cas au 31 mars 2019. Ces sociétés interviennent dans les activités de vente de neuf, de transaction dans l'ancien, de location à l'année et saisonnière, de gestion locative et de syndic, sur le territoire de la Caisse régionale.

	mars-19	mars-20	Evolution	Evolution à périmètre identique
<i>Comptes consolidés aux normes IFRS (en millions d'euros)</i>				
Produit Net Bancaire	101,6	103,7	2,0%	-1,4%
Charges de fonctionnement	67,7	73,4	8,4%	3,8%
Résultat Brut d'Exploitation	34,0	30,4	-10,6%	-12,0%
Coût du risque	0,9	-5,9		
Résultat Net Consolidé (part du Groupe)	19,2	12,5	-35,0%	-36,3%
<b>Total bilan</b>	<b>21 928,9</b>	<b>24 222,4</b>	<b>10,50%</b>	

Le résultat net consolidé s'établit à 12,5 millions d'euros (intégrant Square Habitat) en diminution de 35% sur un an. Au 31 mars 2020, le PNB consolidé progresse de 2%, les charges de fonctionnement augmentent de 8,4% et le Résultat Brut d'Exploitation baisse de 10,6%.

**A périmètre identique** (hors Square Habitat), le PNB diminue de 1,4 % (-1,4 millions d'euros) principalement du fait, d'une part, du contexte persistant de taux bas qui accroît le coût de la collecte de 2,2 millions d'euros sur le trimestre, et d'autre part, de la baisse des marchés financiers qui a générée notamment une moins-value de 1,7 millions d'euros sur certains instruments financiers.

En lien avec le dynamisme de l'activité commerciale, les commissions progressent de 2,2 % avec des commissions assurances qui augmentent de 1 millions d'euros.

Les charges de fonctionnement s'établissent à 70,3 millions d'euros en hausse de 3,8%. Cette hausse reflète les investissements effectués dans le capital humain, immobilier et technologique du Crédit Agricole Atlantique Vendée ainsi qu'une hausse des contributions réglementaires de 1 million d'euros.

En conséquence, le résultat brut d'exploitation s'établit à 29,9 millions d'euros, en retrait de 12,0 % par rapport au 31 mars 2019.

Le coût du risque s'établit à 5,9 millions d'euros. Il intègre une provision additionnelle de 4,2 millions d'euros pour prendre en considération les premiers impacts de la crise sanitaire Covid-19.

## Une structure financière solide

Au 31 décembre 2019, les fonds propres prudeniels atteignent 1 917 millions d'euros et le ratio CET1 atteint 21,9 % pour un minimum réglementaire de 10,74 %.

Au 31 mars 2020, le ratio de liquidité LCR est de 108,8 % pour un minimum réglementaire de 100%. Les capitaux propres consolidés sont de 3 176 millions d'euros et représentent 13,1 % d'un bilan qui s'établit à 24 222 millions d'euros. Les dépôts à vue et à terme des clients représentent 24,5 % du bilan tandis que les dettes envers les établissements de crédits, principalement avec Crédit Agricole S.A., représentent 55,8 % du bilan. L'actif du bilan consolidé est composé à 75,0 % par les prêts et créances à la clientèle.

Le cours du Certificat Coopératif d'Investissement du Crédit Agricole Atlantique Vendée baisse de 13,5% par rapport au 31 décembre 2019 avec une valeur de 138,36 euros au 31 mars 2020.

## Perspectives

Le Crédit Agricole Atlantique Vendée fait face depuis cette fin de 1er trimestre 2020 à un contexte totalement inédit avec l'émergence de la crise sanitaire Covid-19.

Dès le début de cette crise, tout en respectant la vigilance requise par les autorités en matière de confinement, la Caisse régionale s'est mobilisée pour assurer les fonctions essentielles à l'accompagnement de ses clients en leur permettant, entre autres, d'accéder rapidement à tous les dispositifs d'accompagnement mis en place par les pouvoirs publics comme le Prêt Garanti par l'Etat.

La Caisse régionale renforce le lien de proximité, de solidarité et de responsabilité existant avec ses clients, en poursuivant la diffusion des dispositifs disponibles, en les contactant pour les écouter et trouver ensemble des solutions adaptées au besoin de chacun pour traverser plus sereinement cette période.

Le Crédit Agricole Atlantique Vendée est un acteur essentiel dans l'économie de son territoire, la Loire-Atlantique et la Vendée. Son engagement est la traduction directe de la raison d'être du Groupe Crédit Agricole « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et celui de la société ».

L'épidémie de Covid-19 devrait avoir des impacts négatifs marqués sur l'économie mondiale, qui s'aggraverait si l'épidémie n'était pas contenue rapidement. Ces conséquences impacteraient l'activité des contreparties des banques et par ricochet les banques elles-mêmes. Le Crédit Agricole Atlantique Vendée, qui participe aux mesures de soutien annoncées par le Groupe Crédit Agricole pour ses clients entreprises et particuliers pendant la crise, et qui est engagé dans les mesures annoncées par les pouvoirs publics, s'attend à des impacts sur ses revenus, sur son coût du risque, sur son résultat ainsi que sur la valorisation de ses placements et participations. L'ampleur et la durée de ces impacts sont impossibles à déterminer à ce stade. Avec un ratio CET1 de 21,9% au 31 décembre 2019, à un niveau largement supérieur aux exigences réglementaires, le Crédit Agricole Atlantique Vendée aborde ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

Compte tenu du contexte inédit et de la volatilité du marché, il a été décidé de suspendre le programme de rachat de CCI depuis la fin du mois de mars. Seul le contrat de liquidité avec la société de gestion Portzamparc est maintenu. De même, l'Assemblée Générale de la Caisse régionale Atlantique Vendée, en date du 15 avril 2020 a décidé de suspendre la distribution d'intérêts aux parts sociales de la Caisse régionale, aux Certificats Coopératifs Associés ainsi qu'aux Certificats Coopératifs d'Investissement, dans le respect des recommandations de la Banque Centrale Européenne.

*Retrouvez toutes les informations financières réglementaires sur [www.ca-atlantique-vendee.fr](http://www.ca-atlantique-vendee.fr), rubrique « Votre Caisse régionale » dans l'espace « Informations Financières ».*

*Contact Relation Investisseurs : Elise Rouhet / [elise.rouhet@ca-atlantique-vendee.fr](mailto:elise.rouhet@ca-atlantique-vendee.fr).*